



# Club Infrastructures et biodiversité 2020

WEBINAIRE

**Jeudi 12 novembre 2020**

## Compte-rendu

### Introduction et actualités

Sylvaine IZE (DREAL PACA) et Céline HAYOT (Région Sud PACA) présentent les différents éléments d'actualités régionales.

*Cf présentation : « 1\_Actualites\_DREAL\_Region\_Club\_infra\_2020.pdf »*

#### A retenir :

##### DREAL PACA :

- **Plan biodiversité** de 2018 qui se poursuit, notamment **extension de 3 réserves naturelles nationales en PACA** en cours.
- **Plan de relance** : une mesure « biodiversité » (restauration des continuités et résorptions des points noirs) est inscrite. Annonce sur les crédits attribués au niveau des Préfets de région en attente.
- **Formation sur la trame verte et bleue TVB** (en ligne) qui démarrera à compter du **25 janvier 2021** pour une durée de deux mois avec deux niveaux (novice/expert).  
<http://www.trameverteetbleue.fr/vie-tvb/actualites/inscriptions-sont-ouvertes-centre-ressources-tvb-lance-mooc-trame-verte-bleue>
- **BiodivActes** : déclinaison dans deux territoires tests d'une concertation en vue d'élaborer un plan d'action en faveur de la préservation du patrimoine naturel (exemple de l'Embrunais) → en tant qu'acteurs des territoires possibilité d'être associés ou consultés à l'avenir pour participer à ce type de projet.
- **Territorialisation de la démarche « Eviter – Réduire - Compenser »** sur deux territoires régionaux à forts enjeux : la plaine de la Crau (DREAL, appui CEREMA) et la basse vallée du Var (EPA + MNCA) → objectifs : anticiper la démarche et avoir une vision globale des enjeux en présence, notamment ceux de la TVB. **REX qui sera valorisé.**
- Site de Cossure (Plaine de la Crau) ⇒ **premier site naturel de compensation agréé** en France (jusqu'en 2038).

## Région Sud PACA :

- Le SRCE a été intégré dans le SRADDET → c'est ce schéma qui est prescriptif pour l'ensemble des documents de la région. Une démarche d'appropriation et des outils accompagnent sa mise en œuvre : 13 modules de formation, une gouvernance territoriale par bassin, des guides spécifiques :
  - Un premier guide spécifique aux SCOT, un guide en cours sur l'articulation aux chartes de PNR, un guide déchets et économie circulaire...
  - Version interactive du SRADDET (cartographie, inscriptions en ligne modules de formations, ...). Site dédié : <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/avenir-de-nos-territoires/> + Cf document joint au CR.
- Relance **MOOC « Nature for city life »** : <http://www.nature4citylife.eu>
- Relance de l'**appel à projet « prendre soin de la biodiversité face aux changements climatiques »**. Proposition de solutions fondées sur la nature. Délais de dépôt des dossiers fixé au **15 janvier 2021**. <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/aap-prendre-soin-de-la-biodiversite-face-au-changement-climatique>
- Création du **Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux** (27/07/20), plus de 85 000 hectares.
- Création de la **Réserve Naturelle Régionale du Pourra-Domaine du Ranquet**, plus de 300 ha.

Présentation cartographique de l'avancement sur **les diagnostics des 19 secteurs prioritaires du SRCE** → Objectif : fournir des éléments de connaissance sur ces secteurs pour les gestionnaires dans le cas de mise en œuvre d'aménagements. Le travail se poursuit, **volonté de réaliser un secteur par an**. Documents disponibles sur le site de la DREAL PACA (<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-etudes-r352.html>) + ensemble des fiches réalisées par l'ARPE sur les 19 secteurs ([http://www.observatoire-biodiversite-paca.org/environnement/ressources/fiches-19-secteurs-prioritaires-du-srce\\_96.html](http://www.observatoire-biodiversite-paca.org/environnement/ressources/fiches-19-secteurs-prioritaires-du-srce_96.html)).

## Remarque

SNCF Réseau signale le lancement de **prospections terrains dans 2 secteurs prioritaires** du centre Var (n° 1 et 2 sur la carte présentée, diapo 12).

## Financements :

**Elodie GARIDOU (Région Sud PACA) présente le programme opérationnel régional FEDER.**

*Cf présentation : « 2\_FEDER\_Region\_Club\_infra\_2020.pdf »*

## A retenir :

- Bilan du programme 2014/2020 + définition des perspectives pour le programme 2021/2027 en cours.
- On passe de **284 à 318 M€** FEDER tout compris, structuration par objectifs stratégiques. Parmi les 318 M€, **121M€ (pour l'instant) pour Europe Verte**, dont adaptation au changement climatique (29 M€) et économie circulaire (10 M€).
- Programme actuel : **19 projets proposés** avec des dossiers à dominante trame bleue. Les dossiers sur la trame verte commencent à se développer. Exemples de projets financés : effacement de seuils, travail de reméandrage du cours d'eau, effacement de ligne HT, etc.
- Thématiques du nouveau programme :
  - 1) **Adaptation au changement climatique (2.4) :**
    - en lien avec les risques naturels : restauration d'écosystèmes clé dégradés, création d'écosystème, création d'infrastructures vertes en milieu urbain ;

- en lien avec les continuités écologiques : restauration de corridors/réservoirs, mise en transparence d'infrastructures, réduction des pressions d'usage et des nuisances.
- 2) **Economie circulaire (2.6)** :
  - infrastructures de valorisation des déchets : réemploi, transformation de matières premières ;
  - soutenir les PME pour modifier leur process aux fins de productions plus durables.
- **Echéances** : finalisation + **validation du programme dans le courant 2021** par Europe, objectif de mettre en œuvre dès 2021 (tout sujet confondu) en vue de **lancer des AAP pour fin 2021**.

## **Philippe PIERRON (Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse) présente les AAP « Eau et Biodiversité ».**

*Cf présentation « 3\_AAP\_Biodiv\_AERMC\_Club\_infra\_2020.pdf »*

### A retenir :

- La loi biodiversité de 2016 a étendu le **champ de compétence** des Agences de l'eau sur la biodiversité et notamment sur le **terrestre** (avant sujets aquatiques uniquement).
- Présentation de la **notion de trame turquoise** : croisement entre la trame bleue et la trame verte. Elle correspond **aux espaces utilisés par les espèces** qui ont **besoin dans leur cycle de vie de la trame bleue**. Notion pour laquelle il n'y a pas de volonté de donner une définition scientifique précise pour ne pas se limiter ; il s'agit davantage d'une définition d'un point de vue de l'écologie des espèces. Cependant, les espaces urbains et forestiers strictes ne sont pas retenus.
- Montée en puissance depuis 2016 des **AAP de l'AERMC, prévus chaque année tout le long du 11<sup>ème</sup> programme** (55M€ pour 6 ans). 2018 ⇒ 24 projets versus 2020 ⇒ 52 projets !
- L'ensemble des projets retenus en **2019** ont pu être financés, soit **plus de 37 projets**.
- **Marge de progrès en PACA** souhaitée (peu de dossiers en comparaison de AURA).
- Exemples de projets retenus en PACA, en lien avec les infrastructures :
  - SNCF Réseau (amélioration passages) ;
  - CD84 et Cerema (prise en compte trame turquoise dans gestion routière) ;
  - LPO PACA (trame turquoise et ruptures de continuités autour de l'étang de Berre)
  - CEN PACA (projet de trame turquoise sur le déplacement d'un papillon sur le territoire Gapençais).
- Nouvel appel à projet lancé au 1er novembre, date de clôture pour le **30 avril 2021**. Dotation de **10 M€**. **Financement pouvant aller jusqu'à 70%**.
- Lancement **du marathon de la biodiversité** : coup de projecteur sur les infrastructures écologiques qui peuvent exister sur un territoire. Objectif : assurer une restauration ambitieuse sur les territoires. Notion de **42 km de haies et 42 mares**. Des projets moins ambitieux peuvent être proposés. Financement à **hauteur de 70 %**.

### *Questions*

Demande de précision sur le dimensionnement des projets à proposer au marathon de la biodiversité et les demandeurs ?

- ➔ Ce type de **projet peut être porté par une communauté de communes / agglomération** : il est important que le projet porte sur **une ambition à l'échelle d'un territoire**.

Un département peut-il être porteur ?

- ➔ Un **département peut l'être** à condition de **cibler un territoire à une échelle plus restreinte**.

Niveau communal possible ?

- ➔ Oui. A noter cependant, qu'un linéaire de 42 km sur un territoire communal risque de limiter ce type de projet à de grandes communes.

## Présentations de projets en cours

**Pascale DIQUELOU (CD84) et Marie-Ange BOURNAZEL (Cerema) présentent le projet « La trame turquoise, une nouvelle composante de la gestion routière pour le département de Vaucluse ».**

*Cf présentation « 4\_Trame\_Turquoise\_CD84\_Cerema\_Club\_infra\_2020.pdf »*

### L'essentiel :

- Projet porté par le **CD84, lauréat de l'AAP de l'AERMC de 2019**. Projet financé à **50% par l'AERMC**. Le **Cerema** : partenaire essentiel sur le plan **méthodologique et technique**.
- **Expertise naturaliste** confiée à la **LPO PACA**.
- **Projet transversal** au sein du CD : **Pôle environnement** et **Pôle infrastructures routières**.
- Objectifs du projet :
  - Action 1 : **Identification de la trame turquoise** et de ses **interactions avec le réseau routier** départemental.
  - Action 2 : **Propositions d'actions/recommandations** sur les **15 secteurs prioritaires**. Co-construction des fiches travaux entre le pôle environnement et le pôle infrastructures routières.
  - Action 3 : **Rétablir la continuité écologique sur un site pilote** : l'ENS de la Pavouyère, à Mormoiron.
  - Action 4 : **Communication et valorisation** des résultats du projet.
- **Projet sur 3 ans** : 2020-2022. Premier COPIL de validation des résultats de l'action 1 prévu fin novembre 2020. Lancement des travaux sur le secteur de la Pavouyère fin 2021.

**Delphine ORLANDO (VINCI Autoroutes-ESCOTA) et Micaël GENDROT (LPO PACA) présentent les suivis écologiques des écoponts.**

*Cf présentation « 5\_Suivi\_Ecoponts\_VINCI\_LPO\_Club\_infra\_2020.pdf »*

### L'essentiel :

- Retour sur le programme de mise en place d'écoponts sur le réseau autoroutier ESCOTA (2+4 écoponts, paquets verts puis contrat de plan avec l'État), aménagements réalisés + suivis mis en place pour suivre leur efficacité, y compris test de nouveaux dispositifs (passage de chiro, barrière anti-intrusion, ...).
- Écoponts de Brignoles A8 et Pignans sur A57 sont les deux premiers écoponts réalisés sur le réseau. Les Adrets-de-l'Estérel, Vidauban, Pourcieux (A8) et Fuveau (A52) sont les quatre derniers mis en service fin 2018.
- **Depuis 2020, la LPO PACA réalise en direct les suivis écologiques** des 4 derniers écoponts (avant plusieurs BE), ce qui a facilité l'analyse et le travail car il n'y a plus qu'un seul interlocuteur + une continuité dans les démarches de réflexions.

- **Suivis** : objectifs entre autres d'**étudier le comportement des milieux pionniers suite à la création d'un écopont** → un certain nombre d'études sur l'ensemble des groupes ont été menées → documentation et élaboration de protocoles de suivis → Quelles sont les premières espèces qui apparaissent ?
- Elaboration de tableaux pour visualiser si des espèces potentielles et attendues se présentent sur l'écopont.
- **Suivis toujours en cours** avec des **protocoles** un peu **remaniés** (capture de mammifères abandonnée, suivis plus spécifiques en fonction des questionnements apparus pendant ces 2 premières années de suivis).

### Questions

Demande de précision sur le coût du dispositif de suivis d'un écopont.

- Suivis écologiques et entretien = coûts dissociés. Le nombre de **suivis** est important ici, pour quatre **écoponts environ 100 000 euros par/an**.
- **Entretien** : passage 4 à 6 fois/ an : compter entre **2500 et 4000 euros par écopont par an**. Travaux réalisés en partenariat avec des associations d'insertion spécialisées sur les aménagements.

## Gérald SAMBARDIER et Damien D'EAUBONNE (RTE) présentent le projet BELIVE.

*Cf présentation « 6\_BELIVE\_RTE\_Club\_infra\_2020.pdf »*

### L'essentiel :

- Contexte et enjeux : RTE gestionnaire des lignes aériennes, souterraines et également des postes hautes et très hautes tensions → plus de **100 000 km de lignes aériennes** sur le plan national → **grande diversité de milieux rencontrés**.
- En PACA de nombreuses zones à enjeux environnementaux.
- **Obligation d'entretien réglementaire des lignes** fixée Par l'Arrêté Technique de 2001 → objectifs d'éviter le risque d'amorçage électrique : **sûreté du système électrique et sécurité des tiers**.
- L'entretien ne peut se faire sans l'accord des propriétaires sous les lignes car **RTE n'est pas propriétaire des terrains surplombés par les lignes**.
- Entretien susceptible d'affecter la biodiversité → objectif de BELIVE (Biodiversité sous les Lignes par la Valorisation des Emprises) :
  - **Prendre en compte la biodiversité** dans l'entretien ;
  - Se tourner vers le **partenarial** ;
  - **Réduire les coûts d'entretien**.
- BELIVE : **opération pilote sur trois régions laboratoires**, dont **PACA** avec 4 lots géographiques concernés pour un objectif initial de 80 ha (environ **246 ha en cours de finalisation aujourd'hui**), avec plusieurs acteurs locaux sur chacun des sites.
- Opportunité de **s'ouvrir aux acteurs du territoire** grâce à la **phase de concertation puis de conventionnement** (notamment pour les questions d'entretien, de gestion et de suivis des sites).
- Après étude ce projet permettra à RTE de réduire les coûts d'entretien (analyse systématique des seuils de rentabilité).
- Perspectives : **déploiement d'une nouvelle politique industrielle nationale** : Gestion alternative de la Végétation (GAV) **courant 2021**.

## Questions

Quelle **durée pour les conventionnements** ?

→ Cela dépend des sites, de la volonté des partenaires et de l'analyse économique ⇒ **entre 6 et 12 ans en moyenne.**

Point d'équilibre ?

→ Au bout de quatre à cinq ans. Voir même six ans. Mais cela dépend des aménagements proposés.

## Conclusion

### Changement de nom :

L'invitation à la réunion contenait une proposition visant à rebaptiser le « Club Infrastructures du SRCE » afin d'actualiser le nom de cet espace d'échange au vu de l'évolution. Un sondage a permis de recueillir les préférences. Le Nom retenu à la suite du vote est : **Club infrastructures et biodiversité (CIB).**

### Prochaine réunion :

Volonté de réunir le **prochain club au printemps 2021** (*comme il avait été envisagé de le faire cette année avant la crise sanitaire*), en intégrant **une sortie terrain** pour visualiser les aménagements et actions possibles sur les continuités écologiques.